



CAPD du jeudi 5 mars 2020

Déclaration SE-Unsa 34

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

La CAPD de ce jour est consacrée à l'étude et la validation des accélérations de carrière pour les 6^{ème} et 8^{ème} échelons de la classe normale pour l'année scolaire 2019-2020, aux demandes de départ en congé de formation ainsi qu'à l'inscription sur la liste d'aptitude des directrices et directeurs d'écoles.

Le SE-Unsa interviendra sur l'ordre du jour en séance mais souhaiterait revenir sur votre message adressé mardi matin aux directrices.teurs et chefs d'établissements concernant la mise à disposition de savon qui a créé de l'incompréhension.

D'une part, ce message laisse croire que la pression des médias dicterait à l'Education Nationale sa conduite et ses consignes, d'autre part, l'approvisionnement des sanitaires en savon et papier hygiénique ne relève pas des directeurs d'écoles mais de la commune. Un courrier de votre part aux communes du département les invitant à s'assurer de cet approvisionnement aurait été sans doute plus à propos. A l'heure où la question de la direction d'école semble demeurer une fois de plus en suspens, cela passe mal.

Le SE-Unsa a reçu l'ordre de mission pour le prochain groupe de travail départemental suite à celui du 28 novembre dernier. Il sera l'occasion de mettre à nouveau le focus sur la communication. Les attentes des collègues sont fortes sur des éléments que vous ne maîtrisez pas tels que la reconnaissance salariale et la nécessité d'un secrétariat administratif. Mais elles le sont tout autant sur le besoin de formation, le besoin de temps pour assurer sa fonction, le besoin de ressources ou encore l'allègement des tâches.

Enfin, les résultats des mutations interdépartementales pour les enseignants du 1^{er} degré ont été communiqués aux participants sur le site de l'Education Nationale. Pour notre département 88 entrants sur 1043 demandes et 51 sortants sur 69 demandes. Soit un différentiel de +37. Serait-il possible d'avoir une analyse plus fine du département avec le nombre d'entrées et de sorties vers ou en provenance des autres départements ? Dans le département des Bouches du Rhône un tableau excel a été transmis aux organisations syndicales.

Merci de votre attention.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental